



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

aides à domicile

Question écrite n° 52963

## Texte de la question

M. Jean-Paul Dupré attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la situation des associations d'aide à domicile. Ces associations sont aujourd'hui confrontées à d'importantes difficultés liées à la mise en oeuvre de la réduction du temps de travail, qui se heurte à l'absence de solution en matière de financement. De ce fait, la centaine d'accords locaux signés à ce jour, concernant quelque 4 000 salariés, sont en attente d'agrément. Il lui rappelle le rôle éminent que ces associations jouent auprès de nos concitoyens les plus vulnérables. Environ 150 000 familles bénéficient de leurs prestations. Il lui demande de bien vouloir lui préciser les dispositions qu'elle envisage de prendre pour leur permettre de continuer à assumer pleinement leur mission auprès des familles.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Paul Dupré](#)

**Circonscription :** Aude (3<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 52963

**Rubrique :** Professions sociales

**Ministère interrogé :** emploi et solidarité

**Ministère attributaire :** affaires sociales, travail et solidarité

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 30 octobre 2000, page 6186